

Le rôle des paysannes est déterminant

A l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales qui a lieu le 15 octobre, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) rappelle l'importance de celles-ci dans la société.

L'Organisation des Nations unies a institué une Journée internationale de la femme rurale le 15 octobre par une résolution de 2007 où elle reconnaît «le rôle et l'apport décisifs des femmes rurales, notamment autochtones, dans la promotion du développement agricole et rural, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté en milieu rural».

Les femmes rurales représentent 43% de la main-d'œuvre agricole dans le monde, mais seulement 20% des propriétaires fonciers. Elles produisent, préparent et transfor-

ment les aliments, mais elles accomplissent aussi les tâches domestiques. Leurs journées de travail sont plus longues que celles des hommes (jusqu'à dix-sept heures de plus par semaine au Bénin).

En Suisse aussi, 56 492¹⁾ femmes, soit 36% des personnes actives dans l'agriculture, constituent une grande part de la main-d'œuvre agricole, alors que seules 2849²⁾ d'entre elles, représentant 1,8%, sont exploitantes proprement dit ou propriétaires.

Peu de statistiques sur les revenus

Il n'existe en revanche pas de statistiques claires sur leur revenu provenant de cette activité ou sur le nombre d'entre elles qui sont propriétaires.

La proportion estimée de femmes qui perçoivent une part du revenu de l'exploitation agricole est faible. En conséquence, leur prévoyance vieillesse et leurs assurances so-

ciales sont maigres. Pourtant, par leur travail et leur engagement dans l'agriculture, les paysannes et femmes rurales contribuent au développement du tissu social et économique et des activités agricoles dans les régions périphériques. Elles assurent des prestations en faveur de la société qui ne sont ni reconnues ni rémunérées.

Engagement et solidarité ici et ailleurs

A l'occasion de cette journée internationale, l'USPF rappelle son engagement au quotidien pour les paysannes et les femmes rurales de Suisse, notamment en rapport avec l'amélioration de leur situation dans l'agriculture (voir le rapport du Conseil fédéral de septembre 2016 sur les femmes dans l'agriculture).

L'USPF souhaite également et surtout exprimer sa solidarité pour ses consœurs à travers le monde et plus particu-

lièrement dans les pays moins favorisés que la Suisse.

«En agissant à notre échelle, nous espérons que cela pourra porter des fruits au-delà de nos frontières et contribuer à améliorer la situation de toutes les femmes rurales, ou à tout le moins contribuer à créer des ponts et des occasions d'échanges entre les femmes rurales à travers le monde», conclut l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales.

USPF

Sources

¹⁾ *Rapport agricole 2016.*

www.agrarbericht.ch/fr/exploitation/structures/personnes-actives.

²⁾ Ibid.

SUR LE WEB

www.un.org/fr/events/ruralwomen/day/index.shtml
www.un.org/fr/events/ruralwomen/day/images/infographic.png